

	Coronavirus (COVID-19) : Prolongation du télétravail pour les employé(e)s municipaux
---	---

Coronavirus (COVID-19) : Prolongation du télétravail pour les employé(e)s municipaux

Municipalité de Pontiac

8 janvier 2021 – 15 h 00

Ce que vous devez savoir :

- Considérant les dernières consignes gouvernementales dans le contexte de la COVID-19, les employé(e)s municipaux, ne travaillant pas dans le cadre des opérations d'un service essentiel, continueront d'effectuer du télétravail **jusqu'au 8 février inclusivement. Cette situation est toutefois susceptible de tout changement selon l'évolution de la situation.**

- **Les services maintenus :**
 - Le service de l'urbanisme ;
 - Le service de la taxation et des finances ;
 - Le service des incendies ;
 - La collecte des matières résiduelles ;
 - Les opérations de déneigement ;
 - Les travaux de voirie ;
 - Les activités aux usines de traitement des eaux usées et de filtration de l'eau potable;
 - Les deux bibliothèques (Luskville, Quyon);
 - Le commissaire à l'assermentation (**reprise à partir du 11 janvier 2021**) ;
 - Le traitement des demandes d'accès à l'information (**reprise à partir du 11 janvier 2021**).

■ **Les services suspendus :**

- Hôtel de ville fermé ;
- Toutes les activités dans les trois centres communautaires sont annulées (Luskville, Quyon, Institut des femmes de Quyon) ;
- La distribution de bouteille pour tests d'eau.

■ **Service de l'urbanisme :**

Pour les demandes liées au service de l'urbanisme, les citoyens sont invités à communiquer leur requête directement :

- Par courriel : info@municipalitepontiac.ca ;
- Par téléphone : 819 455-2401;
- Par la poste : 2024, route 148, Pontiac (Québec) J0X 2G0.

■ **Paiements des taxes, permis ou autres :**

Les citoyens sont invités à effectuer leur paiement de taxes, de permis et/ou toute autre paiement comme suit :

- Par Internet via une institution bancaire :
 - Paiement des taxes :
 - Vous devez vous assurer d'indiquer les chiffres 82030 suivi de la lettre F et de votre matricule à 10 chiffres, pour un total de 16 espaces afin que votre paiement nous parvienne adéquatement.
 - Paiement des permis :
 - Vous devez vous assurer d'indiquer les chiffres 82030 suivi de la lettre F et de votre matricule à 10 chiffres, pour un total de 16 espaces afin que votre paiement nous parvienne adéquatement.
 - Vous devez par la suite envoyer un courriel à normandin.valerie@municipalitepontiac.ca, incluant les informations suivantes :
 - Votre nom et adresse
 - La date de votre paiement par Internet
 - Le numéro de votre permis
- Par chèque : le citoyen peut déposer ou faire parvenir son chèque dans la boîte postale située à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 2024, route 148, Pontiac (Québec) J0X 2G0;

- Le citoyen étant dans l'impossibilité d'effectuer son paiement de l'une de ces manières est invité à communiquer avec nous afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires: 819 455-2401.

■ **Bibliothèques :**

La Municipalité maintient ses services de bibliothèque **mais seulement pour le comptoir prêt sans contact.**

- Les citoyens ne peuvent donc pas circuler dans les bibliothèques, ni utiliser les ordinateurs ou sélectionner les documents sur les rayonnages.
- Les citoyens sont invités à réserver leurs documents auprès de l'équipe de bibliothèque et aller chercher ces derniers sur rendez-vous :
 - Luskville
 - Par téléphone : 819-455-2370
 - Par courriel : admluskville@crsbpo.qc.ca
 - Heures d'ouverture : mercredi de 18 h 00 à 19 h 30
 - Quyon
 - Par téléphone : 819-458-1227
 - Par courriel : biblioquyon@gmail.com
 - Heures d'ouverture : **fermé temporairement pour bris d'équipement**
- Les citoyens sont invités à utiliser les chutes à livres pour le retour des documents.
- Le service de prêt entre bibliothèques demeure disponible.

■ **Situation d'urgence**

- Afin de maximiser la sécurité des personnes sur les routes de la Municipalité, toute situation d'urgence en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal doit être signalée au 911 ;
 - Exemples d'urgences pour lesquelles appeler le 911 :
 - Arbre tombé sur un chemin;
 - Chevreuil mort sur la route (qui entrave la circulation des véhicules);
 - Route endommagée à la suite d'une pluie diluvienne, effondrement, érosion majeure ;
 - Route glacée.
- Pour signaler toute situation sérieuse qui nécessite une intervention policière :
 - 819 459-9911 ou 1 888 459-9911
- Pour signaler toute problématique mineure liée aux travaux publics tel que les nids-de-poule, égouts bloqués, etc. :
 - 819 455-2401
 - info@municipalitepontiac.ca

Où s'informer :

- Si la COVID-19 vous inquiète : 1 877 644-4545;
- Directives gouvernementales :
 - Gouvernement du Québec (français) : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>
 - Gouvernement du Québec (anglais) : <https://www.quebec.ca/en/health/health-issues/a-z/2019-coronavirus/>
 - Santé Canada (français) : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>
 - Santé Canada (anglais) : <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html>
- Le site Internet de la Municipalité de Pontiac : <http://www.municipalitepontiac.com/fr/>
- Le compte Facebook de la Municipalité de Pontiac : <https://www.facebook.com/pontiacmun/>